



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

FONGECIF Centre-Val de Loire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
FONGECIF Centre-Val de Loire
931, rue de Bourges - 45060 ORLÉANS Cedex 2
Ce rapport contient 50 pages
Référence : BB - eb



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

FONGECIF Centre-Val de Loire

Siège social : 931, rue de Bourges - 45060 ORLÉANS Cedex 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au conseil d'administration du FONGECIF Centre-Val de Loire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FONGECIF Centre Val de Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits marquants 2018 et incertitude sur la continuité de l'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre association comptabilise à la clôture de chaque exercice :

- des provisions au titre des contributions à recevoir telles que décrites dans la note « Règles et méthodes comptables – Collecte à recevoir » de l'annexe ;
- des provisions pour risques et charges au titre des charges de formation et engagements de formation telles que décrites dans la note « Règles et méthodes comptables – provision pour engagement et frais de formations » ;
- des provisions pour couvrir les conséquences prévisibles de la réforme telles que décrites dans la note « Règles et Méthodes comptables, Provision pour risque et charge » de l'annexe.

Pour l'ensemble de ces actifs et passifs, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 6 mai 2019

KPMG Audit Paris et Centre



Benoit Blais
Commissaire aux comptes

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2018

DE L'ACTIVITE

"CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION"

FONGECIF Centre Val de Loire

	<u>Pages</u>
• Bilan global actif au 31 décembre 2018	1
• Bilan global passif au 31 décembre 2018	2
• Compte de résultat global en liste (1ère partie)	3
• Compte de résultat global en liste (2ème partie)	4
-Règles et méthodes comptables	5
-Règles et méthodes comptables (2)	6
• Bilan actif CDI au 31 décembre 2018	7
• Bilan passif CDI au 31 décembre 2018	8
• Bilan actif CDD au 31 décembre 2018	9
• Bilan passif CDD au 31 décembre 2018	10
• Bilan actif Moyens Communs au 31 décembre 2018	11
• Bilan passif Moyens Communs au 31 décembre 2018	12
• Compte de résultat CDI en liste (1ère partie)	13
• Compte de résultat CDI en liste (2ème partie)	14
• Compte de résultat CDD en liste (1ère partie)	15
• Compte de résultat CDD en liste (2ème partie)	16
• Variation des immobilisations CDI sur l'exercice	17
• Variation des immobilisations CDD sur l'exercice	18
• Variation des immobilisations Moyens Communs sur l'exercice	19
• Variation des amortissements CDI sur l'exercice	20
• Variation des amortissements CDD sur l'exercice	21
• Variation des amortissements Moyens Communs sur l'exercice	22
• Etat des échéances des créances CDI et CDD	23
• Etat des comptes de régularisation actif CDI et CDD : - produits à recevoir - charges constatées d'avance	24
• Etat des comptes de régularisation des Moyens Communs - produits à recevoir - charges constatées d'avance	25
• Détail des disponibilités CDI CDD et Moyens Communs	26
• Détail des dotations et reprises de provisions - CDI -	27
• Détail des dotations et reprises de provisions - CDD -	28
• Détail des dotations et reprises de provisions - Moyens Communs	29
• Etat des échéances des dettes CDI CDD et Moyens Communs	30
• Etat des comptes de régularisation passif CDI (Partie 1 : Charges A Payer) :	31
• Etat des comptes de régularisation passif CDI (Partie 2 : Produits Constatés d'Avance) :	32
• Etat des comptes de régularisation passif CDD (Partie 1 : Charges A Payer) :	33
• Etat des comptes de régularisation passif CDD (Partie 2 : Produits Constatés d'Avance) :	34
• Etat des comptes de régularisation passif Moyens Communs (Partie 1 : Charges A Payer) :	35
• Détail des produits et charges exceptionnels CDI et CDD	36
• Report A Nouveau et Affectation du Résultat CDI et CDD	37
• Engagements CDI : - détail des réalisations de l'exercice 2018 - détermination de la provision pour engagements de formation pris en 2018 - suivi des provisions pour engagements de formation	38
• Engagements CDD : - détail des réalisations de l'exercice 2018 - détermination de la provision pour engagements de formation pris en 2018 - suivi des provisions pour engagements de formation	39
• Règlementation OPACIF	40
• Tableau des charges par destination	41

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	2018			2017
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	159 861,07	159 861,07	-	-
Immobilisations corporelles	1 622 249,22	1 308 984,05	313 265,17	330 736,77
Immobilisations financières	214,09	-	214,09	214,09
<i>Total I</i>	1 782 324,38	1 468 845,12	313 479,26	330 950,86
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances et comptes rattachés au titre du CIF	24 235 145,35		24 235 145,35	25 505 897,05
Etat :				
▣ Subventions & aides publiques à recevoir	101 050,05		101 050,05	56 000,00
▣ Créances fiscales	-		-	-
▣ Créances sociales	-		-	-
▣ Autres	-		-	-
Créances au titre :				
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2014	-		-	-
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2015	-		-	-
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2016	-		-	-
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2017	1 497 923,83		1 497 923,83	2 739 187,91
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2018	1 122 626,97		1 122 626,97	
Fonds Réservés FPSPP	-		-	-
Autres créances	288 427,85		288 427,85	188 359,51
<i>Total II</i>	27 245 174,05	-	27 245 174,05	28 489 444,47
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	3 744 819,35		3 744 819,35	8 866 179,05
Comptes de liaison	416 261,54		416 261,54	781 693,97
<i>Total III</i>	4 161 080,89	-	4 161 080,89	9 647 873,02
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	13 447,91		13 447,91	17 626,50
<i>Total IV</i>	13 447,91	-	13 447,91	17 626,50
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	33 202 027,23	1 468 845,12	31 733 182,12	38 485 894,85

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2018

PASSIF	2018	2017
FONDS PROPRES		
Réserve	-	-
Report à nouveau	9 880 660,92	15 999 810,59
Résultat	(7 397 630,92)	(6 119 149,69)
Subventions d'investissements sur biens renouvelables		
Provisions réglementées		
Total I	2 483 030,00	9 880 660,90
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation :		
□ Provisions pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2015)	-	-
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2015)	69 226,60	-
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)	709 213,78	-
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)	2 178 126,63	-
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)	2 377 684,28	-
Provisions pour engagements de financement de formation :		
□ Provisions pour Engagements de formation < au 01/01/2015 (sans abattement)	-	42 288,52
□ Provisions pour Engagements de formation 2015	-	113 772,58
□ Provisions pour Engagements de formation 2016	0,00	1 952 158,02
□ Provisions pour Engagements de formation 2017	1 818,49	14 345 353,94
□ Provisions pour Engagements de formation 2018	15 207 833,83	-
Autres provisions :		
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014	-	-
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	40 292,83	-
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018	4 994,52	19 597,34
□ Autres provisions de formation	100 511,39	100 511,39
□ Provisions pour charges de fonctionnement	1 250 663,16	672 825,26
Total II	21 940 365,51	17 246 507,05
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF	6 271 376,14	9 963 797,31
Dettes fournisseurs	53 626,17	187 093,70
Dettes fiscales et sociales :		
□ Dettes fiscales	17 372,50	13 415,34
□ Dettes sociales	354 078,58	264 284,52
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes :		
□ Contribution FPSPP		
□ Fonds réservés remboursables		
□ Autres dettes d'exploitation	197 071,66	139 550,53
Total III	6 893 525,05	10 568 141,40
DETTES FINANCIERES		
Banques, découverts	-	8 891,52
Autres dettes financières	-	-
Comptes de liaison	416 261,55	781 693,98
Total IV	416 261,55	790 585,50
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Total V	-	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	31 733 182,11	38 485 894,85

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2018

	2018	2017	Variation	%
COLLECTE (Participation des entreprises à la formation professionnelle continue)	24 340 109,69	26 391 105,21	(2 050 995,52)	-7,77%
□ Collecte N-1	905 128,85	1 313 822,21	(408 693,36)	-31,11%
□ Collecte N	23 434 980,84	25 077 283,00	(1 642 302,16)	-6,55%
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	151 050,05	141 607,91	9 442,14	6,67%
□ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-	N/A
□ Etat	-	-	-	N/A
□ Régions	105 716,20	101 370,78	4 345,42	4,29%
□ Autres	45 333,85	40 237,13	5 096,72	12,67%
TRANSFERTS DU FPSPP :	1 747 260,57	1 717 276,73	29 983,84	1,75%
□ Fonds réservés	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2014	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2015	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2016	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2017	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2018	1 747 260,57	1 717 276,73	(1 717 276,73)	-100,00%
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	-	-	-	N/A
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	16 471 351,91	12 930 612,23	3 540 739,68	27,38%
• Reprise de provisions pour charges de formation :	-	-	-	-
□ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2016)	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2016)	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2017)	-	-	-	N/A
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :	-	-	-	-
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2014 (sans abattement)	-	18 400,07	(18 400,07)	-100,00%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2014	-	64 869,02	(64 869,02)	-100,00%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2015	156 061,10	734 727,47	(578 666,37)	-78,76%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2016	1 952 158,02	12 019 843,23	(10 067 685,21)	-83,76%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2017	14 343 535,45	-	14 343 535,45	N/A
• Autres provisions :	-	-	-	-
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	-	92 772,44	(92 772,44)	-100,00%
□ Autres	-	-	-	N/A
Total I : Produits d'activité	42 709 772,22	41 180 602,08	1 529 170,14	3,71%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	25 580 678,66	26 261 834,37	(681 155,71)	-2,59%
□ Coûts pédagogiques	7 402 622,00	7 586 811,92	(184 189,92)	-2,43%
□ Rémunérations, charges sociales	17 551 157,28	18 006 810,47	(455 653,19)	-2,53%
□ Indemnités de fin de contrat du remplaçant en CDI	-	-	-	N/A
□ Transport, hébergement, repas	626 899,38	668 211,98	(41 312,60)	-6,18%
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	1 117 292,85	1 381 494,52	(264 201,67)	-19,12%
□ Coûts pédagogiques	1 060 855,54	1 321 959,50	(261 103,96)	-19,75%
□ Rémunérations, charges sociales	56 437,31	59 535,02	(3 097,71)	-5,20%
□ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
VAE :	8 333,04	55 273,82	(46 940,78)	-84,92%
□ Coûts pédagogiques	5 609,48	50 035,38	(44 425,90)	-88,79%
□ Rémunérations, charges sociales	2 723,56	5 119,44	(2 395,88)	-46,80%
□ Transport, hébergement, repas	-	119,00	(119,00)	-100,00%
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	259 956,14	264 730,58	(4 774,44)	-1,80%
□ Coûts pédagogiques	246 708,64	252 041,58	(5 332,94)	-2,12%
□ Transport, hébergement, repas	13 247,50	12 689,00	558,50	4,40%
CSP Art.4 CDD :	-	-	-	N/A
□ Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
□ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FPSPP :	-	-	-	N/A
□ Au titre de la contribution FPSPP (art L 6332-19)	-	-	-	N/A
□ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	-	525 398,01	(525 398,01)	-100,00%
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	20 587 372,47	16 473 170,40	4 114 202,07	24,98%
• Provisions pour charges de formation :	-	-	-	-
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2016)	69 226,60	-	69 226,60	N/A
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2016)	709 213,78	-	709 213,78	N/A
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2017)	2 178 126,63	-	2 178 126,63	N/A
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2018)	2 377 684,28	-	2 377 684,28	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :	-	-	-	-
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2015 (sans abattement)	-	10 310,50	(10 310,50)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2015	-	31 978,02	(31 978,02)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2016	-	113 772,58	(113 772,58)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2017	-	1 952 158,02	(1 952 158,02)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2018	15 207 833,83	14 345 353,94	862 479,89	6,01%
• Autres provisions :	-	-	-	-
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	N/A
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	N/A
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	-	-	-	N/A
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018	45 287,35	19 597,34	25 690,01	131,09%
□ Autres	-	-	-	N/A
Total II : Charges d'activité	47 553 633,16	44 961 901,70	2 591 731,46	5,74%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (total I - total II)	(4 843 860,94)	(3 781 299,62)	(1 062 561,32)	28,10%

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2018 (SUITE)

	2018	2017	Variation	%
<u>PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT</u>	26 171,05	55 927,65	(29 756,60)	-53,21%
<u>TRANSFERTS DE CHARGES</u>	0,00	-	-	N/A
<u>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :</u>				
▫ Au titre des appels à projets FPSPP	65 581,59	6 624,67	58 956,92	889,96%
▫ Autres	31 271,00	39 429,10	(8 158,10)	-20,69%
<u>REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT</u>	6 000,00	5 184,56	815,44	15,73%
Total IV : Produits de fonctionnement	129 023,64	107 165,98	21 857,66	20,40%
<u>CHARGES LIEES AU PARITARISME :</u>				
▫ FONGEFOR	-	-	-	N/A
▫ Missions & services éligibles à ce titre	109 431,00	94 529,96	14 901,04	15,76%
Sous-total charges liées au Paritarisme	109 431,00	94 529,96	14 901,04	15,76%
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT :</u>				
▫ Achats & charges externes	383 529,41	629 193,16	(245 663,75)	-39,04%
▫ Impôts, taxes et versements assimilés	126 633,20	124 287,47	2 345,73	1,89%
▫ Salaires et traitements	901 600,91	890 383,86	11 217,05	1,26%
▫ Charges sociales	483 973,65	489 386,23	(5 412,58)	-1,11%
▫ Cotisation FPSPP	48 680,22	52 781,53	(4 101,31)	-7,77%
▫ Dotation aux amortissements et dépréciations	17 471,60	17 899,67	(428,07)	-2,39%
▫ Dotation aux provisions	38 837,90	134 040,39	(95 202,49)	-71,03%
▫ Autres charges	32 097,83	13 880,00	18 217,83	131,25%
Sous-total charges de fonctionnement	2 032 824,72	2 351 852,31	(319 027,59)	-13,56%
Total V : Charges de fonctionnement	2 142 255,72	2 446 382,27	(304 126,55)	-12,43%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(2 013 232,08)	(2 339 216,29)	325 984,21	-13,94%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	(6 857 093,02)	(6 120 515,91)	(736 577,11)	12,03%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	5 178,28	1 621,55	3 556,73	219,34%
Total IX : CHARGES FINANCIERES	48,87	230,51	(181,64)	-78,80%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	5 129,41	1 391,04	3 738,37	268,75%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	397,07	240,17	156,90	65,33%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	546 064,38	264,98	545 799,40	205977,58%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	(545 667,31)	(24,81)	(545 642,50)	2199284,56%
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(7 397 630,92)	(6 119 149,68)	(1 278 481,24)	20,89%
TOTAL PRODUITS	42 844 371,21	41 289 629,78	1 554 741,43	3,77%
TOTAL CHARGES	50 242 002,13	47 408 779,46	2 833 222,67	5,98%

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés et arrêtés en conformité avec l'arrêté du 21 août 2015 portant homologation du règlement n° 2015-3 du 7 mai 2015 relatif au plan comptable des OPCA et OPACIF.

Les exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 sont d'une durée identique de 12 mois

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation sous réserve du point fait marquant ci-après,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Conformément à l'article 121-3 du règlement ANC n°2015-03 du 7 mai 2015 les immobilisations, ainsi que les créances et les dettes rattachées à l'ensemble de l'activité des organismes paritaires collecteurs, sont affectées à la section « moyens communs ». Conformément au Règlement ANC n°2015-03 du 7 mai 2015, la section « moyens communs » ne donne pas lieu à présentation d'un compte de résultat

Faits marquants 2018 et incertitude sur la continuité d'exploitation du Fongecif Centre Val de Loire

La Loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" du 5 septembre 2018 comporte des éléments qui impactent fortement l'activité des Fongecif dès 2019 et encore davantage en 2020. En effet, les textes prévoient que :

- durant l'année 2019, les Fongecif sont missionnés sur deux axes :
 - * la gestion du dispositif de financement CPF de transition professionnelle (CPF PTP), "successeur" du Congé Individuel de formation pour l'ensemble des salariés du champ et du hors champ
 - * le conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les salariés des entreprises privées du champ
- à partir de l'année 2020 :
 - * l'activité de gestion du dispositif CPF PTP sera assurée par des Commissions Paritaires Interprofessionnelles Régionales dont le périmètre n'est pas défini précisément à la date de l'arrêté des comptes 2018
 - * l'activité CEP sera exercée par un opérateur désigné à l'automne 2019 à l'issue d'un appel d'offres auquel les Fongecif n'ont pas le droit de répondre de façon à éviter toute distorsion de concurrence puisque les moyens actuels des Fongecif proviennent de fonds mutualisés

Questionnée explicitement sur ce sujet, la DGEFP a précisé par courriel du 25 avril 2019, que les demandes d'agrément des nouvelles entités CPIR pourront être portées :

- soit par des personnes morales nouvellement créées ;
- soit par les personnes morales existantes (associations soumises à la loi du 1er juillet 1901 sur lesquelles reposent les actuels FONGECIF). Dans ce cas de figure, les personnes morales existantes devront procéder à des modifications statutaires afin d'adapter leurs objet, missions et modalités de fonctionnement aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux commissions paritaires interprofessionnelles régionales.

La transformation du Fongecif Centre Val de Loire en CPIR constitue donc l'hypothèse structurante d'application du principe de continuité d'exploitation aux états financiers

Suite à la réforme issue de la loi du 5 septembre 2018 le périmètre de l'activité des Fongecif va changer :

- l'activité de conseil aux salariés ne fera plus partie des missions des nouvelles entités CPIR, que celles-ci soient directement issues des Fongecif suite à une adaptation de statuts ou constituée à partir de personnes morales nouvellement créées
- le périmètre de l'activité de ces nouvelles entités n'est pas précisément défini à ce jour et leur budget de fonctionnement ne sera connu qu'en cours d'année 2019

Dans ce contexte, il existe une incertitude sur la continuité de l'exploitation du Fongecif Centre Val de Loire.

De ce fait la préparation des états financiers amène le Fongecif à réaliser des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. La direction et la gouvernance ont réalisé ses estimations et retenus des hypothèses jugées les plus probables, en tenant compte de différents facteurs considérés comme raisonnables pour l'évaluation des actifs et passifs. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir un impact significatif sur ces évaluations.

1/ Collecte à recevoir

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale aménage le dispositif de formation professionnelle. Elle simplifie le système d'affectation et de mobilisation des contributions en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage, pour le rendre plus transparent, plus lisible et plus accessible pour les entreprises, notamment grâce à la réforme des contributions obligatoires et la création du conseil en évolution professionnelle.

L'Autorité des normes comptables a été saisie par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) afin de définir les obligations spécifiques résultant de la loi du 5 mars 2014, applicables à compter du 1er janvier 2015 notamment aux organismes paritaires agréés au titre de la prise en charge du congé individuel de formation (ci-après dénommés FONGECIF ou OPACIF), en application des dispositions des articles L. 6333-1 et L. 6333-2 du Code du travail.

Traitements de la collecte :

Les OPCA non agréés en qualité d'OPACIF transfèrent au FPSPP la fraction de la collecte des contributions légales destinées au financement du CIF. Le FPSPP reverse ces sommes aux Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation (FONGECIF) avant le 30 avril de l'année suivant le versement des rémunérations par les entreprises.

Au 31/12/2017, les provisions de collecte à recevoir au titre de la masse salariale de 2017 ont été estimées sur la base de la dotation en capacité d'engagement CIF issue de la délibération du Conseil d'Administration du FPSPP en date du 22 février 2018.

Au 31/12/2018, les provisions de collecte à recevoir au titre de la masse salariale de 2018 ont été estimées sur la base de la notification de France Compétence, par substitution du FPSPP

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

2/ Provision pour risques et charges

Le FONGECIF Centre a fait l'objet d'un contrôle par la DIRECCTE. L'objet du contrôle concerne l'ensemble des charges du FONGECIF, le processus d'accréditation des centres de bilan et le processus de sécurisation des paiements. Cette vérification s'est déroulée au siège social les 18 et 21 novembre 2014, 18 décembre 2014, 17 et 19 février 2015, et 23 juin 2015. Le FONGECIF Centre a été informé de la fin de la période d'instruction du contrôle par lettre recommandée avec accusé réception en date du 18 septembre 2015.

La conclusion du rapport de contrôle précise : "en application des articles L6362-5 et R.6332-45 du Code du travail alors en vigueur, le versement au Trésor Public d'une somme totale de 273 298 € sera proposé à la décision de M. le Préfet de la région Centre-Val de Loire".

Aucune mise en recouvrement n'a eu lieu en 2018, la provision est maintenue.

Afin de faire face aux conséquences prévisibles de la réforme, le Fongecif Centre Val de Loire a constitué au mieux de sa connaissance une provision pour risques et charges d'un montant de 615 000 € dont 545 000 € dotés dans l'exercice 2018.

Par ailleurs, un contentieux oppose le Fongecif à l'un de ses fournisseurs. Ce contentieux a fait l'objet d'une provision pour un montant de 23 915 €

Le Fongecif Centre Val de Loire comptabilise les engagements de retraite selon la recommandation 2013-02 de l'ANC. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

le taux d'actualisation utilisé est de 1,80%

le taux de revalorisation des salaires est de 1,80%

une probabilité de présence jusqu'à l'âge de la retraite est prise en compte. La provision tient compte d'un taux de charges sociales et fiscales de 52%

3/ Provision pour engagement de frais de formations

Les frais de formation et dépenses liées, décaissées jusqu'au 31 mars de l'année suivante et se rapportant à des formations réalisées au 31 décembre sont constatées en charges à payer.

Les actions de formation dont la réalisation est probable au 31 décembre 2018 et qui n'ont donc pas fait l'objet de décaissements font l'objet d'une provision pour charges de formation.

Les engagements de financement de formations et frais associés au 31 décembre, n'ayant pas fait l'objet d'un décaissement au 31 mars de l'année suivante font l'objet de provision pour charges diminuées des annulations probables

Le taux d'annulation retenu pour le dispositif CDI est de 14,92 % au 31 décembre 2018. Il était de 14,38 % au 31 décembre 2017

Le taux d'annulation retenu pour le dispositif CDD est de 13,73% au 31 décembre 2018. Il était de 21,61% au 31 décembre 2017

4/ Durées d'amortissement

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Les immeubles sont amortis selon la méthode des composants.

Bâtiment structure	L	50 ans
Bâtiment fenêtre/menuiserie	L	20 ans
Bâtiment toiture	L	15 ans
Installations	L	10 ans
Matériel de bureau	L	5 ans
Mobilier	L	10 à 15 ans
Logiciels	L	1 à 3 ans

5/ Article 164-1 de l'arrêté du 21 août 2015 - répartition analytique

Les clés de répartition analytiques retenues pour la ventilation des immobilisations et des actifs et passifs de fonctionnement affectés à la section "moyens communs" entre les sections ouvrant droit à prélèvement de frais de gestion, d'information, de mission et de promotion en application du code du travail sont les suivantes : CIF CDI - 75%
CIF CDD - 25%

BILAN ACTIF CDI - EXERCICE 2018

ACTIF	CDI			
	2018			2017
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Compte de liaison investissement	235 109,45		235 109,45	248 213,15
<i>Total I</i>	235 109,45	-	235 109,45	248 213,15
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances et comptes rattachés au titre du CIF	19 832 007,07		19 832 007,07	20 885 033,90
État :				
<input type="checkbox"/> Subventions & aides publiques à recevoir	49 560,05		49 560,05	6 000,00
<input type="checkbox"/> Créances fiscales				-
<input type="checkbox"/> Créances sociales				-
<input type="checkbox"/> Autres				-
Créances au titre :				
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2014				-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2015				-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2016				-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2017	1 363 819,03		1 363 819,03	-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2018	453 761,76		453 761,76	2 174 755,53
Fonds Réservés FPSPP				-
Autres créances				-
<i>Total II</i>	21 699 147,91	-	21 699 147,91	23 065 789,43
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement				-
Disponibilités	2 580 014,13		2 580 014,13	7 131 013,66
Comptes de liaison	112 788,30		112 788,30	-
<i>Total III</i>	2 692 802,43	-	2 692 802,43	7 131 013,66
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				-
<i>Total IV</i>				-
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	24 627 059,79	-	24 627 059,79	30 445 016,24

BILAN PASSIF CDI - EXERCICE 2018

PASSIF	CDI	
	2018	2017
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau	6 090 646,85	11 608 921,56
Résultat	(4 825 440,19)	(5 518 274,72)
Subventions d'investissements sur biens renouvelables		
Provisions réglementées		
Total I	1 265 206,66	6 090 646,83
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation :		
□ Provisions pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2015)	-	
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2015)	69 226,60	
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)	699 129,35	
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)	1 999 276,80	
□ Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)	1 977 732,82	
Provisions pour engagements de financement de formation :		
□ Provisions pour Engagements de formation < au 01/01/2015 (sans abattement)	-	16 910,98
□ Provisions pour Engagements de formation 2015	-	109 653,09
□ Provisions pour Engagements de formation 2016	-	1 916 414,70
□ Provisions pour Engagements de formation 2017	1 818,49	12 750 851,28
□ Provisions pour Engagements de formation 2018	11 409 787,69	
Autres provisions :		
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014		
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015		
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016		
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	-	
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018	4 994,52	
□ Autres provisions de formation	75 383,54	75 383,54
□ Provisions pour charges de fonctionnement	-	-
Total II	16 237 349,81	14 869 213,60
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF	5 657 626,56	8 038 305,23
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales :		
□ Dettes fiscales	-	-
□ Dettes sociales	-	-
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes :		
□ Contribution FPSP	-	-
□ Fonds réservés remboursables	-	-
□ Autres dettes d'exploitation	91 189,47	26 928,46
Compte de liaison Moyens Communs	1 109 810,13	782 137,59
Total III	6 858 626,16	8 847 371,28
DETTES FINANCIERES		
Banques, découverts	-	-
Autres dettes financières		
Comptes de liaison	265 877,15	637 784,53
Total IV	265 877,15	637 784,53
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Total V	-	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	24 627 059,78	30 445 016,24

BILAN ACTIF CDD - EXERCICE 2018

ACTIF	CDD			
	2018			2017
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Compte de liaison investissement	78 369,82	-	78 369,82	82 737,72
<i>Total I</i>	78 369,82	-	78 369,82	82 737,72
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances et comptes rattachés au titre du CIF	4 403 138,28	-	4 403 138,28	4 620 863,15
Etat :				
▣ Subventions & aides publiques à recevoir	51 490,00	-	51 490,00	50 000,00
▣ Créances fiscales	-	-	-	-
▣ Créances sociales	-	-	-	-
▣ Autres	-	-	-	-
Créances au titre :				
▣ de la Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 : Annexe Financière 2014	-	-	-	-
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2015	-	-	-	-
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2016	-	-	-	-
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2017	134 104,80	-	134 104,80	-
▣ de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2018	668 865,21	-	668 865,21	564 432,38
Autres créances	-	-	-	-
<i>Total II</i>	5 257 598,29	-	5 257 598,29	5 235 295,53
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 014 420,82	-	1 014 420,82	1 591 255,94
Comptes de liaison	303 473,24	-	303 473,24	781 693,97
<i>Total III</i>	1 317 894,06	-	1 317 894,06	2 372 949,91
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
<i>Total IV</i>	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	6 653 862,17	-	6 653 862,17	7 690 983,17

BILAN PASSIF CDD - EXERCICE 2018

PASSIF	CDD	
	2018	2017
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau	3 790 014,07	4 390 889,03
Résultat	(2 572 190,73)	(600 874,97)
Subventions d'Investissements sur biens renouvelables		
Provisions réglementées		
Total I	1 217 823,33	3 790 014,06
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation :		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2015)		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2015)	-	
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)	10 084,43	
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)	178 849,83	
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)	399 951,46	
Provisions pour engagements de financement de formation :		
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation < au 01/01/2015 (sans abattement)	-	25 377,54
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2015	-	4 119,49
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2016	0,00	35 743,32
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2017	-	1 594 502,66
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2018	3 798 046,14	
Autres provisions :		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	40 292,83	
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018	-	19 597,34
<input type="checkbox"/> Autres provisions de formation	25 127,85	25 127,85
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de fonctionnement	-	
Total II	4 452 352,54	1 704 468,20
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF	613 749,58	1 925 492,08
Dettes fournisseurs	-	
Dettes fiscales et sociales :		
<input type="checkbox"/> Dettes fiscales	-	
<input type="checkbox"/> Dettes sociales	-	
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes :		
<input type="checkbox"/> Contribution FPSP	-	
<input type="checkbox"/> Fonds réservés remboursables	-	
<input type="checkbox"/> Autres dettes d'exploitation	-	
Compte de liaison Moyens Communs	369 936,71	262 117,29
Total III	983 686,29	2 187 609,37
DETTES FINANCIERES		
Banques, découverts	-	8 891,52
Autres dettes financières		
Comptes de liaison		
Total IV	-	8 891,52
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Total V	-	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	6 653 862,16	7 690 983,16

BILAN ACTIF MOYENS COMMUNS AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	2018			2017
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	159 861,07	159 861,07	-	-
Immobilisations corporelles	1 622 249,22	1 308 984,05	313 265,17	330 736,77
Immobilisations financières	214,09	-	214,09	214,09
<i>Total I</i>	1 782 324,38	1 468 845,12	313 479,26	330 950,86
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances et comptes rattachés au titre du CIF			-	-
Etat :				
<input type="checkbox"/> Subventions & aides publiques à recevoir			-	-
<input type="checkbox"/> Créances fiscales			-	-
<input type="checkbox"/> Créances sociales			-	-
<input type="checkbox"/> Autres			-	-
Créances au titre :				
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2014			-	-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2015			-	-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2016			-	-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2017			-	-
<input type="checkbox"/> de la Convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2018			-	-
Compte de liaison Moyens Communs	1 479 746,84		1 479 746,84	1 044 254,88
Autres créances	288 427,85		288 427,85	188 359,51
<i>Total II</i>	1 768 174,69	-	1 768 174,69	1 232 614,39
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	150 384,40		150 384,40	143 909,45
Comptes de liaison			-	-
<i>Total III</i>	150 384,40	-	150 384,40	143 909,45
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	13 447,91		13 447,91	17 626,50
<i>Total IV</i>	13 447,91	-	13 447,91	17 626,50
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	3 714 331,38	1 468 845,12	2 245 486,26	1 725 101,20

BILAN PASSIF MOYENS COMMUNS - EXERCICE 2018

PASSIF	MOYENS COMMUNS	
	2018	2017
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau		
Résultat		
Subventions d'Investissements sur biens renouvelables		
Provisions réglementées		
<i>Total I</i>	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation :		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2015)		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2015)		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)		
Provisions pour engagements de financement de formation :		
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation < au 01/01/2015 (sans abattement)		
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2015		
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2016		
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2017		
<input type="checkbox"/> Provisions pour Engagements de formation 2018		
Autres provisions :		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017		
<input type="checkbox"/> Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018		
<input type="checkbox"/> Autres provisions de formation		
<input type="checkbox"/> Provisions pour charges de fonctionnement		
<i>Total II</i>	1 250 663,16	672 825,26
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF		
Dettes fournisseurs	53 626,17	187 093,70
Dettes fiscales et sociales :		
<input type="checkbox"/> Dettes fiscales	17 372,50	13 415,34
<input type="checkbox"/> Dettes sociales	354 078,58	264 284,52
Dettes sur Immobilisations		
<input type="checkbox"/> Compte de liaison Investissement	313 479,26	330 950,86
Autres dettes :		
<input type="checkbox"/> Contribution FPSP		
<input type="checkbox"/> Fonds réservés remboursables		
<input type="checkbox"/> Autres dettes d'exploitation	105 882,19	112 622,07
<i>Total III</i>	844 438,70	908 366,49
DETTES FINANCIERES		
Banques, découverts		
Autres dettes financières		
Comptes de liaison	150 384,40	143 909,45
<i>Total IV</i>	150 384,40	143 909,45
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
<i>Total V</i>	-	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	2 245 486,26	1 725 101,20

COMPTE DE RESULTAT CDI EN LISTE - EXERCICE 2018

	CDI 2018	CDI 2017	Variation	%
COLLECTE (Participation des entreprises à la formation professionnelle continue)	19 752 317,17	21 465 394,06	(1 713 076,89)	-7,98%
□ Collecte N-1	581 404,56	904 196,06	(322 791,50)	-35,70%
□ Collecte N	19 170 912,61	20 561 198,00	(1 390 285,39)	-6,76%
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	49 560,05	41 607,91	7 952,14	19,11%
□ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-	N/A
□ Etat	-	-	-	N/A
□ Régions	5 716,20	1 370,78	4 345,42	317,00%
□ Autres	43 843,85	40 237,13	3 606,72	8,96%
TRANSFERTS DU FPSPP :	915 056,08	1 033 259,57	(118 203,49)	-11,44%
□ Fonds réservés	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2014	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2015	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2016	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2017	-	-	-	N/A
□ Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2018	915 056,08	1 033 259,57	(1 033 259,57)	-100,00%
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE				N/A
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	14 792 011,56	11 521 180,04	3 270 831,52	28,39%
• Reprise de provisions pour charges de formation :				
□ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2016)	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2016)	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2017)	-	-	-	N/A
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2014 (sans abattement)	-	18 400,07	(18 400,07)	-100,00%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2014	-	44 351,77	(44 351,77)	-100,00%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2015	126 564,07	734 727,47	(608 163,40)	-82,77%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2016	1 916 414,70	10 634 474,96	(8 718 060,26)	-81,98%
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2017	12 749 032,79	-	12 749 032,79	N/A
• Autres provisions :				
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2013	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	N/A
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	89 225,77	(89 225,77)	-100,00%
□ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	-	-	-	N/A
□ Autres	-	-	-	N/A
Total I : Produits d'activité	35 508 944,86	34 061 441,58	1 447 503,28	4,25%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	20 829 070,89	21 332 454,60	(503 383,71)	-2,36%
□ Coûts pédagogiques	6 009 222,35	6 186 284,11	(177 061,76)	-2,86%
□ Rémunérations, charges sociales	14 322 914,06	14 615 400,23	(292 486,17)	-2,00%
□ Indemnités de fin de contrat du remplaçant en CDI	-	-	-	N/A
□ Transport, hébergement, repas	496 934,48	530 770,26	(33 835,78)	-6,37%
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	1 092 117,93	1 369 154,52	(277 036,59)	-20,23%
□ Coûts pédagogiques	1 035 680,62	1 309 619,50	(273 938,88)	-20,92%
□ Rémunérations, charges sociales	56 437,31	59 535,02	(3 097,71)	-5,20%
□ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
VAE :	8 333,04	55 273,82	(46 940,78)	-84,92%
□ Coûts pédagogiques	5 609,48	50 035,38	(44 425,90)	-88,79%
□ Rémunérations, charges sociales	2 723,56	5 119,44	(2 395,88)	-46,80%
□ Transport, hébergement, repas	-	119,00	(119,00)	-100,00%
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	259 956,14	260 866,16	(910,02)	-0,35%
□ Coûts pédagogiques	246 708,64	248 177,16	(1 468,52)	-0,59%
□ Transport, hébergement, repas	13 247,50	12 689,00	558,50	4,40%
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FPSPP :				
□ Au titre de la contribution FPSPP (art L 6332-19)	-	-	-	N/A
□ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE				N/A
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	16 160 147,78	14 793 830,05	1 366 317,73	9,24%
• Provisions pour charges de formation :				
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2015)	-	-	-	N/A
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2015)	69 226,60	-	69 226,60	N/A
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2016)	699 129,35	-	699 129,35	N/A
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2017)	1 999 276,80	-	1 999 276,80	N/A
□ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2018)	1 977 732,82	-	1 977 732,82	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2015 (sans abattement)	-	5 450,21	(5 450,21)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2015	-	11 460,77	(11 460,77)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2016	-	109 653,09	(109 653,09)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2017	-	1 916 414,70	(1 916 414,70)	-100,00%
□ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2018	11 409 787,69	12 750 851,28	(1 341 063,59)	-10,52%
• Autres provisions :				
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	N/A
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	N/A
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	-	-	-	N/A
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018	4 994,52	-	4 994,52	N/A
□ Autres	-	-	-	N/A
Total II : Charges d'activité	38 349 625,78	37 811 579,15	538 046,63	1,42%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (total I - total II)	(2 840 680,92)	(3 750 137,57)	909 456,65	-24,25%

COMPTE DE RESULTAT CDI EN LISTE - EXERCICE 2018 (SUITE)

	CDI 2018	CDI 2017	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	21 238,69	44 682,24	(23 443,55)	-52,47%
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	-	N/A
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :				
▫ Au titre des appels à projets FPSP		(6 862,79)	6 862,79	-100,00%
▫ Autres	23 453,25	29 571,83	(6 118,58)	-20,69%
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT	4 500,00	4 984,17	(484,17)	-9,71%
Total IV : Produits de fonctionnement	49 191,94	72 375,45	(23 183,51)	-32,03%
CHARGES LIEES AU PARITARISME :				
▫ FONGEFOR			-	N/A
▫ Missions & services éligibles à ce titre	82 073,25	70 897,47	11 175,78	15,76%
Sous-total charges liées au Paritarisme	82 073,25	70 897,47	11 175,78	15,76%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
▫ Achats & charges externes	287 647,06	471 894,87	(184 247,81)	-39,04%
▫ Impôts, taxes et versements assimilés	94 974,90	93 215,60	1 759,30	1,89%
▫ Salaires et traitements	676 200,68	667 787,90	8 412,79	1,26%
▫ Charges sociales	362 980,24	367 039,67	(4 059,43)	-1,11%
▫ Cotisation FPSP	39 504,63	42 930,69	(3 426,06)	-7,98%
▫ Dotation aux amortissements et dépréciations	13 103,70	13 424,75	(321,05)	-2,39%
▫ Dotation aux provisions	31 070,32	103 732,31	(72 661,99)	-70,05%
▫ Autres charges	24 508,12	10 410,00	14 098,12	135,43%
Sous-total charges de fonctionnement	1 529 989,65	1 770 435,79	(240 446,14)	-13,58%
Total V : Charges de fonctionnement	1 612 062,90	1 841 333,26	(229 270,36)	-12,45%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(1 562 870,96)	(1 768 957,82)	206 086,86	-11,65%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	(4 403 551,88)	(5 519 095,39)	1 115 543,51	-20,21%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	4 095,82	1 185,14	2 910,68	245,60%
Total IX : CHARGES FINANCIERES	48,87	196,09	(147,22)	-75,08%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	4 046,95	989,04	3 057,90	309,18%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	364,81	-	364,81	N/A
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	426 300,06	168,37	426 131,69	253092,41%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	(425 935,25)	(168,37)	(425 766,88)	252875,74%
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(4 825 440,19)	(5 518 274,72)	692 834,53	-12,56%
TOTAL PRODUITS	35 562 597,43	34 135 002,16	1 427 595,27	4,18%
TOTAL CHARGES	40 388 037,61	39 653 276,88	734 760,74	1,85%

COMPTE DE RESULTAT CDD EN LISTE - EXERCICE 2018

	CDD 2018	CDD 2017	Variation	%
COLLECTE (Participation des entreprises à la formation professionnelle continue)	4 587 792,52	4 925 711,15	(337 918,63)	-6,84%
Collecte N-1	323 724,29	409 626,15	(85 901,86)	-20,97%
Collecte N	4 264 068,23	4 516 085,00	(252 016,77)	-5,58%
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	101 490,00	100 000,00	1 490,00	1,49%
Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-	N/A
Etat	-	-	-	N/A
Régions	100 000,00	100 000,00	-	0,00%
Autres	1 490,00	-	1 490,00	N/A
TRANSFERTS DU FPSPP :	832 204,49	684 017,16	148 187,33	21,66%
Fonds réservés	-	-	-	N/A
Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2014	-	-	-	N/A
Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2015	-	-	-	N/A
Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2016	-	-	-	N/A
Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2017	-	-	-	N/A
Au titre de la convention Cadre FPSPP : Annexe Financière 2018	832 204,49	684 017,16	(148 187,33)	-100,00%
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE				N/A
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	1 479 340,35	1 409 432,19	269 908,16	19,15%
Reprise de provisions pour charges de formation :				
Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2016)	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2016)	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2017)	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2018)	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2014 (sans abattement)	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2014	-	20 517,25	(20 517,25)	-100,00%
Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2015	29 497,03	-	29 497,03	N/A
Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2016	35 743,32	1 385 368,27	(1 349 624,95)	-97,42%
Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2017	1 594 502,66	-	1 594 502,66	N/A
Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2018	-	-	-	N/A
Autres provisions :				
Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2013	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	N/A
Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	19 597,34	3 546,67	(15 050,67)	-100,00%
Autres	-	-	-	N/A
Total I : Produits d'activité	7 200 827,36	7 119 160,50	81 666,86	1,15%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	4 751 607,77	4 929 379,77	(177 772,00)	-3,61%
Coûts pédagogiques	1 393 399,65	1 400 527,81	(7 128,16)	-0,51%
Rémunérations, charges sociales	3 228 243,22	3 391 410,24	(163 167,02)	-4,81%
Transport, hébergement, repas	129 964,90	137 441,72	(7 476,82)	-5,44%
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	25 174,92	12 340,00	12 834,92	104,01%
Coûts pédagogiques	25 174,92	12 340,00	12 834,92	104,01%
Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
VAE :				
Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
CHARGES LIEES AU DIF-CDD :				
Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :		3 864,42	(3 864,42)	-100,00%
Coûts pédagogiques	-	3 864,42	(3 864,42)	-100,00%
Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
CSP Art.4 CDD :				
Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FPSPP :				
Au titre de la contribution FPSPP (art L 6332-19)	-	-	-	N/A
Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE		525 398,01	(525 398,01)	-100,00%
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	4 427 224,69	1 479 340,35	2 947 884,34	163,43%
Provisions pour charges de formation :				
Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2015)	-	-	-	N/A
Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2015)	-	-	-	N/A
Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2016)	10 084,43	-	10 084,43	N/A
Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2017)	178 849,83	-	178 849,83	N/A
Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2018)	399 951,46	-	399 951,46	N/A
Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2015 (sans abattement)	-	4 860,29	(4 860,29)	-100,00%
Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2015	-	20 517,25	(20 517,25)	-100,00%
Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2016	-	4 119,49	(4 119,49)	-100,00%
Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2017	-	35 743,32	(35 743,32)	-100,00%
Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2018	3 798 046,14	1 594 502,66	2 203 543,48	138,20%
Autres provisions :				
Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	N/A
Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	N/A
Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	-	-	-	N/A
Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018	40 292,83	19 597,34	20 695,49	105,60%
Autres	-	-	-	N/A
Total II : Charges d'activité	9 204 007,38	7 150 322,55	2 053 684,83	28,72%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (total I - total II)	(2 003 180,02)	(31 162,05)	(1 972 017,97)	6328,27%

COMpte DE RESULTAT CDD EN LISTE - EXERCICE 2018 (SUITE)

	CDD 2018	CDD 2017	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	4 932,36	11 245,41	(6 313,05)	-56,14%
TRANSFERTS DE CHARGES	-	-	-	N/A
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :				
▫ Au titre des appels à projets FPSPP	65 581,59	13 487,46	52 094,13	386,24%
▫ Autres	7 817,75	9 857,28	(2 039,53)	-20,69%
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT	1 500,00	200,39	1 299,61	648,54%
Total IV : Produits de fonctionnement	79 831,70	34 790,54	45 041,17	129,46%
CHARGES LIEES AU PARITARISME :				
▫ FONGEFOR	-	-	-	N/A
▫ Missions & services éligibles à ce titre	27 357,75	23 632,49	3 725,26	15,76%
Sous-total charges liées au Paritarisme	27 357,75	23 632,49	3 725,26	15,76%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
▫ Achats & charges externes	95 882,35	157 298,29	(61 415,94)	-39,04%
▫ Impôts, taxes et versements assimilés	31 658,30	31 071,87	586,43	1,89%
▫ Salaires et traitements	225 400,23	222 595,97	2 804,27	1,26%
▫ Charges sociales	120 993,41	122 346,56	(1 353,15)	-1,11%
▫ Cotisation FPSPP	9 175,59	9 850,84	(675,25)	-6,85%
▫ Dotation aux amortissements et dépréciations	4 367,90	4 474,92	(107,02)	-2,39%
▫ Dotation aux provisions	7 767,58	30 308,08	(22 540,50)	-74,37%
▫ Autres charges	7 589,71	3 470,00	4 119,71	118,72%
Sous-total charges de fonctionnement	502 835,07	581 416,52	(78 581,45)	-13,52%
Total V : Charges de fonctionnement	530 192,82	605 049,01	(74 856,19)	-12,37%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(450 361,12)	(570 258,47)	119 897,36	-21,03%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	(2 453 541,14)	(601 420,52)	(1 852 120,62)	307,96%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	1 082,47	436,42	646,05	148,04%
Total IX : CHARGES FINANCIERES	-	34,42	(34,42)	-100,00%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	1 082,47	402,00	680,47	169,27%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	32,26	240,17	(207,91)	-86,57%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	119 764,32	96,61	119 667,71	123866,79%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	(119 732,06)	143,56	(119 875,62)	-83502,10%
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(2 572 190,73)	(600 874,97)	(1 971 315,77)	328,07%
TOTAL PRODUITS	7 281 773,79	7 154 627,63	127 146,16	1,78%
TOTAL CHARGES	9 853 964,52	7 755 502,58	2 098 461,94	27,06%

VARIATION DES IMMOBILISATIONS CDI SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
▫ Logiciels	-	-	-	-
▫ Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
▫	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
▫ Terrains	-	-	-	-
▫ Constructions sur sol propre	-	-	-	-
▫ Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
▫ Installations générales, agencements, aménagement	-	-	-	-
▫ Matériel de transport	-	-	-	-
▫ Matériel informatique	-	-	-	-
▫ Matériel de bureau	-	-	-	-
▫ Mobilier	-	-	-	-
▫ Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
▫ Avances & acomptes	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
▫ Titres de participation BPVF	-	-	-	-
▫ Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-

VARIATION DES IMMOBILISATIONS CDD SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
▫ Logiciels	-			-
▫ Immobilisations incorporelles en cours				-
▫				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
▫ Terrains	-			-
▫ Constructions sur sol propre	-			-
▫ Constructions sur sol d'autrui				-
▫ Installations générales, agencements, aménagements	-			-
▫ Matériel de transport				-
▫ Matériel informatique	-			-
▫ Matériel de bureau	-			-
▫ Mobilier	-			-
▫ Immobilisations corporelles en cours				-
▫ Avances & acomptes				-
TOTAL II	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
▫ Titres de participation BPVF			-	-
▫ Dépôts et cautionnements	-			-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-

VARIATION DES IMMOBILISATIONS MOYENS COMMUNS SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
▫ Logiciels	159 861,07	-	-	159 861,07
▫ Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
▫	-	-	-	-
TOTAL I	159 861,07	-	-	159 861,07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
▫ Terrains	107 292,10	-	-	107 292,10
▫ Constructions sur sol propre	876 699,67	-	-	876 699,67
▫ Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
▫ Installations générales, agencements, aménagement	480 369,84	-	-	480 369,84
▫ Matériel de transport	-	-	-	-
▫ Matériel informatique	39 228,28	-	-	39 228,28
▫ Matériel de bureau	26 163,21	-	-	26 163,21
▫ Mobilier	92 496,12	-	-	92 496,12
▫ Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
▫ Avances & acomptes	-	-	-	-
TOTAL II	1 622 249,22	-	-	1 622 249,22
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
▫ Titres de participation BPVF	-	-	-	-
▫ Dépôts et cautionnements	214,09	-	-	214,09
TOTAL III	214,09	-	-	214,09
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 782 324,38	-	-	1 782 324,38

VARIATION DES AMORTISSEMENTS CDI SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<input type="checkbox"/> Logiciels <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	-			-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<input type="checkbox"/> Constructions sur sol propre <input type="checkbox"/> Constructions sur sol d'autrui <input type="checkbox"/> Installations générales, agencements, aménagements <input type="checkbox"/> Matériel de transport <input type="checkbox"/> Matériel informatique <input type="checkbox"/> Matériel de bureau <input type="checkbox"/> Mobilier	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II)	-	-	-	-

VARIATION DES AMORTISSEMENTS CDD SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<input type="checkbox"/> Logiciels <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<input type="checkbox"/> Constructions sur sol propre <input type="checkbox"/> Constructions sur sol d'autrui <input type="checkbox"/> Installations générales, agencements, aménagements <input type="checkbox"/> Matériel de transport <input type="checkbox"/> Matériel informatique <input type="checkbox"/> Matériel de bureau <input type="checkbox"/> Mobilier				
TOTAL II	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II)	-	-	-	-

VARIATION DES AMORTISSEMENTS MOYENS COMMUNS SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
□ Logiciels	159 861,07			159 861,07
□	-			-
□	-			-
TOTAL I	159 861,07	-	-	159 861,07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
□ Constructions sur sol propre	675 237,52	15 254,00		690 491,52
□ Constructions sur sol d'autrui	-			-
□ Installations générales, agencements, aménagement	458 387,32	2 217,60		460 604,92
□ Matériel de transport	-			-
□ Matériel informatique	39 228,28			39 228,28
□ Matériel de bureau	26 163,21			26 163,21
□ Mobilier	92 496,12			92 496,12
TOTAL II	1 291 512,45	17 471,60	-	1 308 984,05
TOTAL GENERAL (I+II)	1 451 373,52	17 471,60	-	1 468 845,12

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
CDI			
□ Créances et comptes rattachés au titre du CDI :	19 832 007,07	19 832 007,07	-
□	19 832 007,07	19 832 007,07	-
□			-
□ Subventions & aides publiques à recevoir :	49 560,05	49 560,05	-
□ FSE	-	-	-
□ Région	-	-	-
□ AGEFIPH	-	-	-
□ Etat	-	-	-
□ Autres	49 560,05	49 560,05	-
□ Projets territoriaux	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2014) :	-	-	-
□ Illettrisme	-	-	-
□ Socle de connaissances et de compétences	-	-	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ Projets territoriaux	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2015) :	-	-	-
□ Illettrisme	-	-	-
□ Socle de connaissances et de compétences	-	-	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ Programme National de Formation	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2016) :	-	-	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ CPF	-	-	-
□ Bilans de compétences	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2017) :	1 363 819,03	1 363 819,03	-
□ Mutations économiques et technologiques	1 197 789,83	1 197 789,83	-
□ CPF	166 029,20	166 029,20	-
□ Bilans de compétences	-	-	-
□ Projet CIF CDI	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2018) :	453 761,76	453 761,76	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ CPF	453 761,76	453 761,76	-
□ Bilans de compétences	-	-	-
□ Projet CIF CDI	-	-	-
□ Créances fiscales :	-	-	-
□	-	-	-
□	-	-	-
□ Créances sociales :	-	-	-
□	-	-	-
□	-	-	-
□ Autres créances :	-	-	-
□ Produits à recevoir de fonctionnement	-	-	-
□ Produits à recevoir sur autres créances	-	-	-
Sous-total CDI	21 699 147,91	21 699 147,91	-
CDD			
□ Créances et comptes rattachés au titre du CDD :	4 403 138,28	4 403 138,28	-
□ Collecte à recevoir	4 403 138,28	4 403 138,28	-
□			-
□ Subventions & aides publiques à recevoir :	51 490,00	51 490,00	-
□ FSE	-	-	-
□ Région	-	-	-
□ AGEFIPH	50 000,00	50 000,00	-
□ Etat	-	-	-
□ Autres	1 490,00	1 490,00	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2014) :	-	-	-
□ CIF CDD	-	-	-
□ CSP Art.4 CDD	-	-	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ Projets territoriaux	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2015) :	-	-	-
□ CIF CDD	-	-	-
□ CSP Art.4 CDD	-	-	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ Programme National de Formation	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2016) :	-	-	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ CPF	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2017) :	134 104,80	134 104,80	-
□ Mutations économiques et technologiques	14 521,15	14 521,15	-
□ CPF	119 583,65	119 583,65	-
□ Projet CIF CDD	-	-	-
□ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2018) :	668 865,21	668 865,21	-
□ Mutations économiques et technologiques	-	-	-
□ CPF	73 019,77	73 019,77	-
□ Projet CIF CDD	-	-	-
□ Bilans de compétences	-	-	-
□ EXP TER 2016 Revel Emploi	595 845,44	595 845,44	-
□ Créances fiscales :	-	-	-
□	-	-	-
□	-	-	-
□ Créances sociales :	-	-	-
□	-	-	-
□	-	-	-
□ Autres créances :	-	-	-
□ Produits à recevoir de fonctionnement	-	-	-
□ Produits à recevoir sur autres créances	-	-	-
Sous-total CDD	5 257 598,29	5 257 598,29	-
Total	26 956 746,20	26 956 746,20	-

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF - DISPOSITIFS

PRODUITS A RECEVOIR	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CDI		
▫ Collecte à recevoir	19 832 007,07	20 885 033,90
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	49 560,05	6 000,00
▫ FSE		6 000,00
▫ Région		
▫ AGEFIPH		
▫ Etat		
▫ Autres	49 560,05	
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2014) :		
▫ Illetrisme		
▫ Socle de connaissances et de compétences		
▫ Mutations économiques et technologiques		
▫ Programme National de Formation		
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2015) :		
▫ Mutations économiques et technologiques		
▫ CPF		
▫ Bilans de compétences		
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat (Annexe Financière 2016) :		
▫ Mutations économiques et technologiques		
▫ CPF		
▫ Bilans de compétences		
▫ Projet CIF CDI		
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat (Annexe Financière 2017) :	1 363 819,03	2 174 755,53
▫ Mutations économiques et technologiques	1 197 789,83	1 424 398,03
▫ CPF	166 029,20	695 259,65
▫ Bilans de compétences		55 097,85
▫ Projet CIF CDI		
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat (Annexe Financière 2018) :	453 761,76	
▫ Mutations économiques et technologiques		
▫ CPF	453 761,76	
▫ Bilans de compétences		
▫ Projet CIF CDI		
▫ Produits à recevoir de fonctionnement :		
▫ Frais de fonctionnement sur projets FPSPP		
▫ Frais de fonctionnement sur PRC		
▫ Frais de fonctionnement sur projets FPSPP		
▫ Autres produits à recevoir :		
▫ Péréquation		
▫ Rbt divers		
▫ Rbt Malakoff		
▫ Consignes versées et acomptes fournisseurs		
Sous total CDI	21 699 147,91	23 065 789,43
CDD		
▫ Collecte à recevoir	4 403 138,28	4 620 863,15
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	51 490,00	50 000,00
▫ FSE		50 000,00
▫ Région	50 000,00	
▫ AGEFIPH		
▫ Etat		
▫ Autres	1 490,00	
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2014) :		
▫ CIF CDD		
▫ CSP Art.4 CDD		
▫ Mutations économiques et technologiques		
▫ Programme National de Formation		
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2016) :		
▫ Mutations économiques et technologiques		
▫ CPF		
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat (Annexe Financière 2017) :	134 104,80	564 432,38
▫ Mutations économiques et technologiques	14 521,15	21993,67
▫ CPF	119 583,65	186701,03
▫ Projet CIF CDD		264336,26
▫ Bilans de compétences		715,00
▫ EXP TER 2016 Revel Emploi		90686,42
▫ Subventions Convention Cadre FPSPP-Etat (Annexe Financière 2018) :	668 865,21	564 432,38
▫ Mutations économiques et technologiques		21993,67
▫ CPF	73 019,77	186701,03
▫ Projet CIF CDD		264336,26
▫ Bilans de compétences		715
▫ EXP TER 2016 Revel Emploi	595 845,44	90686,42
▫ Produits à recevoir de fonctionnement :		
▫ Frais de fonctionnement sur projets FPSPP		
▫ Frais de fonctionnement sur PRC		
▫ Autres produits à recevoir :		
▫ Péréquation		
▫ Rbt divers		
▫ Rbt Malakoff		
▫ Consignes versées et acomptes fournisseurs		
Sous total CDD	5 257 598,29	5 799 727,91
Total	26 956 746,20	28 865 517,34

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
▫ Charges constatées d'avance CDI :		
▫ sur Activité		
▫ sur Fonctionnement		
▫ Charges constatées d'avance CDD :		
▫ sur Activité		
▫ sur Fonctionnement		
Total		

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF MOYENS COMMUNS

PRODUITS A RECEVOIR	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
▣ Produits à recevoir de fonctionnement :	193 108,37	148 059,43
▣ Frais de fonctionnement sur projets FPSPP	147 698,37	100 614,58
▣ Frais de fonctionnement sur PRC	45 410,00	47 444,85
▣ Autres produits à recevoir :	95 319,48	40 300,08
▣ Péréquation		
▣ Rbt divers	51 454,80	39 204,22
▣ Rbt Malakoff		
▣ acomptes fournisseurs & avoir à recevoir & autres	43 864,68	1 095,86
Sous total Moyens Généraux	288 427,85	188 359,51

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
▣ Charges constatées d'avance moyens généraux :		
▣ sur Activité		
▣ sur Fonctionnement	13 447,91	17 626,50
▣		
Total	13 447,91	17 626,50

DETAIL DU PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2018

PORTEFEUILLE	Valeur d'acquisition	Evaluation au 31/12/2017	+ ou - values latentes	Provisions 2017
ACTIVITE CDI				
<i>Total I</i>	-	-	-	-
ACTIVITE CDD				
<i>Total II</i>	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (total I + total II)	-	-	-	-

DETAIL DES COMPTES BANCAIRES AU 31 DECEMBRE 2018

COMPTES BANCAIRES ET CAISSE	CDI		CDD		Moyens communs	
	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur
Banque Populaire						
Caisse d'Epargne	2 580 014,13 €		1 014 420,82		150 159,91	
Caisse Intérêts courus à recevoir					224,49	
<i>Total</i>	2 580 014,13	-	1 014 420,82	-	150 384,40	-

COMPTES DE LIAISON	CDI	CDD	Moyens communs
Comptes de liaison débiteur	112 788,30	303 473,24	-
Comptes de liaison créditeur	265 877,15	-	150 384,40
<i>Total</i>	(153 088,85)	303 473,24	(150 384,40)

DISPONIBILITES TOTALES AU 31 DECEMBRE 2018

DISPONIBILITES TOTALES PAR DISPOSITIF	CDI	CDD
	2 426 925,28	1 317 894,06

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS - CDI -

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises		Montant à la fin de l'exercice
			par le Compte de Résultat	par le RAN	
FORMATION					
PROVISIONS					
□ Charges de formation :					
• Provisions pour charges de formation :					
- Provisions pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2016)	-	69 226,60			69 226,60
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)	-	699 129,35			699 129,35
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)	-	1 999 276,80			1 999 276,80
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)	-	1 977 732,82			1 977 732,82
• Provisions pour engagements de financement de formation :					
- Provisions pour Engagements de formation < 01/01/2016	126 564,07		126 564,07		-
- Provisions pour Engagements de formation 2016	1 916 414,70		1 916 414,70		-
- Provisions pour Engagements de formation 2017	12 750 851,28	-	12 749 032,79		1 818,49
- Provisions pour Engagements de formation 2018		11 409 787,69			11 409 787,69
• Autres provisions :					
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014	-				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	0				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018		4 994,52			4 994,52
- Autres	-				-
□ Litiges	75 383,54				75 383,54
	14 869 213,59	16 160 147,78	14 792 011,56	-	16 237 349,81
FONCTIONNEMENT					
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES					
□ Litiges	-	-	-	-	-
□ Autres provisions :					
- Indemnités de fin de carrière	-	-	-	-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	-	-
<i>Sous total I</i>	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
□ Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
□ Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
□ Immobilisations financières	-	-	-	-	-
□ Entreprises cofisantes	-	-	-	-	-
□ Autres créances	-	-	-	-	-
□ Autres provisions pour dépréciation :					
□	-	-	-	-	-
□	-	-	-	-	-
<i>Sous total II</i>	-	-	-	-	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	14 869 213,59	16 160 147,78	14 792 011,56	-	16 237 349,81

Dont dotations & reprises :		Dotations	Reprises
□ Exploitation		16 160 147,78	14 792 011,56
□ Financières		-	-
□ Exceptionnelles		-	-
L GENERAL		16 160 147,78	14 792 011,56

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS - CDD -

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises		Montant à la fin de l'exercice
			par le Compte de Résultat	par le RAN	
FORMATION					
PROVISIONS					
□ Charges de formation :					
- Provisions pour charges de formation :					
- Provisions pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2016)	-	-	-	-	-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)	-	10 084,43	-	-	10 084,43
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)	-	178 849,83	-	-	178 849,83
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)	-	399 951,46	-	-	399 951,46
- Provisions pour engagements de financement de formation :					
- Provisions pour Engagements de formation < 01/01/2016	29 497,03	-	29 497,03	-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2016	35 743,32	-	35 743,32	-	0
- Provisions pour Engagements de formation 2017	1 594 502,66	-	1 594 502,66	-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2018	-	3 798 046,14	-	-	3 798 046,14
- Autres provisions :					
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014	-	-	-	-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017	19 597,34	40 292,83	19 597,34	-	40 292,83
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-
□ Litiges	25 127,85	-	-	-	25 127,85
TOTAL FORMATION	1 704 468,20	4 427 224,69	1 679 340,35	-	4 452 352,54
FONCTIONNEMENT					
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES					
□ Litiges					
□ Autres provisions :					
- Indemnités de fin de carrière	-	-	-	-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-	-	-	-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	-	-	-	-	-
<i>Sous total I</i>	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
□ Immobilisations incorporelles					
□ Immobilisations corporelles					
□ Immobilisations financières					
□ Entreprises cotisantes					
□ Autres créances					
□ Autres provisions pour dépréciation :					
□	-	-	-	-	-
□	-	-	-	-	-
<i>Sous total II</i>	-	-	-	-	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 704 468,20	4 427 224,69	1 679 340,35	-	4 452 352,54

Dont dotations & reprises :		Dotations	Reprises
□ Exploitation		4 427 224,69	1 679 340,35
□ Financières		-	-
□ Exceptionnelles		-	-
TOTAL GENERAL		4 427 224,69	1 679 340,35

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS -MOYENS COMMUNS

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises		Montant à la fin de l'exercice
			par le Compte de Résultat	par le RAN	
FONCTIONNEMENT					
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES					
	-				
▣ Charges liées à la loi du 05/09/2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel	70 000,00	545 000,00			615 000,00
▣ Litiges	214 701,90		6 000,00		208 701,90
▣ Autres provisions :	-				-
- Indemnités de fin de carrière	388 123,36	38 837,90			426 961,26
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015	-				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016	0				-
<u>Sous total I</u>	672 825,26	583 837,90	6 000,00	-	1 250 663,16
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
▣ Immobilisations incorporelles	-				-
▣ Immobilisations corporelles	-				-
▣ Immobilisations financières	-				-
▣ Entreprises cotisantes	-				-
▣ Autres créances	-				-
▣ Autres provisions pour dépréciation :	-				-
▣	-				-
▣	-				-
<u>Sous total II</u>	-	-	-	-	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	672 825,26	583 837,90	6 000,00	-	1 250 663,16

Dont dotations & reprises :	Dotations	Reprises
▣ Exploitation	38 837,90	6 000,00
▣ Financières		
▣ Exceptionnelles	545 000,00	
I GENERAL	583 837,90	6 000,00

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN CINQ ANS AU +	A PLUS DE CINQ ANS
CDI				
▫ Dettes et comptes rattachés au titre du CDI :	5 657 626,56	5 657 626,56		-
▫ Fournisseurs :				
▫ Fournisseurs	-	-		-
▫ FNP	-	-		-
▫ Dettes fiscales :				
▫ CAP sur dettes fiscales	-	-		-
▫ Dettes sociales :				
▫ CAP sur dettes sociales	-	-		-
▫ Contribution FPSPP				-
▫ Fonds réservés remboursables				-
▫ Autres dettes :				
▫ CAP sur autres dettes	91 189,47	91 189,47		-
▫				-
Sous total CDI	5 748 816,03	5 748 816,03		-
CDD				
▫ Dettes et comptes rattachés au titre du CDD :	613 749,58	613 749,58		-
▫ Fournisseurs :				
▫ Fournisseurs	-	-		-
▫ FNP	-	-		-
▫ Dettes fiscales :				
▫ CAP sur dettes fiscales	-	-		-
▫ Dettes sociales :				
▫ CAP sur dettes sociales	-	-		-
▫ Contribution FPSPP				-
▫ Fonds réservés remboursables				-
▫ Autres dettes :				
▫ CAP sur autres dettes	-	-		-
▫				-
Sous total CDD	613 749,58	613 749,58		-
MOYENS COMMUNS				
▫ Fournisseurs :				
▫ Fournisseurs	33 479,38	33 479,38		
▫ FNP	20 146,79	20 146,79		
▫ Dettes fiscales :				
▫ CAP sur dettes fiscales	17 372,50	17 372,50		
▫ Dettes sociales :	354 078,58	354 078,58		
▫ Contribution FPSPP	-	-		
▫ Autres dettes :	105 882,19	105 882,19		
▫ CAP sur autres dettes				
Sous total Moyens généraux	530 959,44	530 959,44		-
Total	6 893 525,05	6 893 525,05		-

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF CDI
Partie 1

CHARGES A PAYER CDI	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
▣ Charges à payer sur Formations :	5 657 626,56	8 038 305,22
▣ CIF	5 657 626,56	8 038 305,22
▣ Collecte à reverser		
▣		
▣		
▣ FNP - Fournisseurs :	-	-
▣ Fournisseurs		
▣ FNP		
▣		
▣ Dettes fiscales :	-	-
▣ Provision charges sur congés payés		
▣		
▣ Dettes sociales :	-	-
▣ Provision pour congés payés		
▣ Provision charges sur congés payés		
▣ Organismes sociaux		
▣ Autres charges de personnel		
▣ Contribution FPSP	-	
▣ Autres dettes :	91 189,47	26 928,46
▣ Crédoiteurs divers	91 189,47	26 928,46
▣ Cotisations FPSP		
▣ Formation Prof - Organisations syndicales- Taxe sur les salaires		
▣ Impôts sur produits financiers		
Total des CAP CDI	5 748 816,03	8 065 233,68

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF CDI
Partie 2

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CDI	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
ACTIVITE	-	-
Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2010)	-	-
Chômage Partiel (Subventions 2010)		
Publics Cibles (Subventions 2010)		
Socle de connaissances et de compétences (Subventions 2010)		
Projets territoriaux (Subventions 2010)		
Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2011)	-	-
Chômage Partiel (Subventions 2011)		
Publics Cibles (Subventions 2011)		
Socle de connaissances et de compétences (Subventions 2011)		
Projets territoriaux (Subventions 2011)		
Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2012)	-	-
Socle de connaissances et de compétences (Subventions 2012)		
Projets territoriaux (Subventions 2012)		
Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2013)	-	-
Illettrisme (Subventions 2013)		
Socle de connaissances et de compétences (Subventions 2013)		
Mutations économiques et technologiques (Subventions 2013)		
Projets territoriaux (Subventions 2013)		
Convention Cadre FPSPP-Etat 2014-2015 (Annexe Financière 2014)	-	-
Illettrisme (Subventions 2014)		
Socle de connaissances et de compétences (Subventions 2014)		
Mutations économiques et technologiques (Subventions 2014)		
Programme National de Formation (Subventions 2014)		
FSE		
Conseil régional		
AGEFIPH		
Etat		
Autres subventions		
FONCTIONNEMENT	-	-
□		
□		
□		
□		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	-

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF CDD

CHARGES A PAYER CDD	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
▣ Charges à payer sur Formations :	613 749,58	1 925 492,08
▣ CIF	613 749,58	1 400 094,07
▣ Collecte à reverser		
▣ Reversement de trésorerie		525 398,01
▣		
▣ FNP - Fournisseurs :	-	-
▣ Fournisseurs		
▣ FNP		
▣		
▣ Dettes fiscales :	-	-
▣ Provision charges sur congés payés		
▣		
▣ Dettes sociales :	-	-
▣ Provision pour congés payés		
▣ Provision charges sur congés payés		
▣ Organismes sociaux		
▣ Autres charges de personnel		
▣ Contribution FPSPP	-	-
▣ Autres dettes :	-	-
▣ PRC VAE		
▣ Cotisations FPSPP		
▣ Formation Prof - Organisations syndicales-		
Taxe sur les salaires		
▣ Impôts sur produits financiers		
Total des CAP CDD	613 749,58	1 925 492,08

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF CDD
Partie 2

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CDD	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
ACTIVITE	-	-
Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2010)	-	-
CIF CDD (Subventions 2010)		
Projets territoriaux (Subventions 2010)		
Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2011)	-	-
CIF CDD (Subventions 2011)		
Projets territoriaux (Subventions 2011)		
Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2012)	-	-
CIF CDD (Subventions 2012)		
CSP Art.4 CDD (Subventions 2012)		
Projets territoriaux (Subventions 2012)		
Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2013)	-	-
CIF CDD (Subventions 2013)		
CSP Art.4 CDD (Subventions 2013)		
Mutations économiques et technologiques (Subventions 2013)		
Projets territoriaux (Subventions 2013)		
Convention Cadre FPSPP-Etat 2014-2015 (Annexe Financière 2014)	-	
CIF CDD (Subventions 2014)		
CSP Art.4 CDD (Subventions 2014)		
Mutations économiques et technologiques (Subventions 2014)		
Programme National de Formation (Subventions 2014)		
FSE		
Conseil régional		
AGEFIPH		
Etat		
Autres subventions		
FONCTIONNEMENT	-	-
□		
□		
□		
□		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	-

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF MOYENS COMMUNS

CHARGES A PAYER MC	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
▫ Charges à payer sur Formations :	-	-
▫ CIF		
▫ Collecte à reverser		
▫ Reversement de trésorerie		
▫		
▫ FNP - Fournisseurs :	53 626,17	187 093,70
▫ Fournisseurs	33 479,38	174 510,58
▫ FNP	20 146,79	12 583,12
▫		
▫ Dettes fiscales :	17 372,50	13 415,34
▫ Provision charges sur congés payés	17 372,50	13 415,34
▫		
▫ Dettes sociales :	354 078,58	264 284,52
▫ Provision pour congés payés	146 605,00	119 188,00
▫ Provision charges sur congés payés	76 687,37	61 742,74
▫ Organismes sociaux	128 461,42	83 353,78
▫ Autres charges de personnel	2 324,79	
▫ Contribution FPSPP	-	
▫ Autres dettes :	105 882,19	112 622,07
▫ PRC VAE	49 613,00	34 049,00
▫ Cotisations FPSPP	48 680,22	52 782,00
▫ Formation Prof - IJ reçues	33,97	11 911,07
▫ Impôts sur produits financiers	7 555,00	13 880,00
Total des CAP CDD	530 959,44	577 415,63

FONGECIF Centre Val de Loire

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF MOYENS COMMUNS

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

OPERATIONS DE L'EXERCICE	CDI		CDD	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
□ Différence de règlement				
□ Autres produits exceptionnels		364,81		32,26
□ Autres charges exceptionnelles	800,06		264,32	
□				
□				
□ Dotation exceptionnelle aux provisions	425 500,00		119 500,00	
<i>Total</i>	426 300,06	364,81	119 764,32	32,26

OPERATIONS SUR EXERCICES ANTERIEURS	CDI		CDD	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
□ Prov impôt produits financiers				
□ Solde fournisseurs antérieurs et divers				
□ Régularisations diverses				
□ OD AN non reportée				
□ Ecart règlement				
□ chèques non débités				
□				
<i>Total</i>	-	-	-	-

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT CDI

	Débit	Crédit
RAN au 31/12/2017		6 090 646,85
Reprises des provisions pour Engagements de formation sur EFF < au 01/01/2012 non réalisés (Annulations, ajustements, écarts)		-
Dotations aux provisions pour Engagements de formation sur EFF < au 01/01/2012 (Régularisations)		
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat CDI 2018		6 090 646,85
Résultat 2018 de l'exercice CDI		(4 825 440,19)
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat CDI 2018		1 265 206,66

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT CDD

	Débit	Crédit
RAN au 31/12/2017		3 790 014,07
Reprises des provisions pour Engagements de formation sur EFF < au 01/01/2012 non réalisés (Annulations, ajustements, écarts)		-
Dotations aux provisions pour Engagements de formation sur EFF < au 01/01/2012 (Régularisations)		
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat CDD 2018		3 790 014,07
Résultat 2018 de l'exercice CDD		(2 572 190,73)
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat CDD 2018		1 217 823,33

DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018 : CDI

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018	TOTAL
EFF A L'OUVERTURE	126 564,07	1 916 414,70	16 199 187,98		18 242 166,75
ENGAGEMENTS BRUTS 2018				27 244 990,80	27 244 990,80
TOTAL I	126 564,07	1 916 414,70	16 199 187,98	27 244 990,80	45 487 157,55
REALISATIONS :					
▣ (+) Paiements des charges de formation	45 990,35	1 080 608,87	18 560 731,70	4 895 400,89	24 582 731,81
▣ (+) Charges à payer de formation 2018	6 434,51	70 423,02	683 806,97	4 896 962,06	5 657 626,56
▣ (-) Extourne des charges à payer de formation 2017	31 640,19	600 929,09	7 405 735,94		8 038 305,22
▣ (+) Provisions de charges de formation 2018	69 226,60	699 129,35	1 999 276,80	1 977 732,82	4 745 365,57
▣ (-) Reprises de provisions pour charges de formation 2017					-
▣ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	33 438,11 €	655 459,90 €	2 102 404,24 €	853 479,75 €	3 644 782,00
▣ (-) Compléments et surengagements sur dossiers clos					-
TOTAL II	123 449,38	1 904 692,05	15 940 483,77	12 623 575,52	30 592 200,72
TOTAL GENERAL (total I - total II)	3 114,69	11 722,65	258 704,21	14 621 415,28	14 894 956,83

PROVISIONS NETTES POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS (EFF) 2018

ELEMENTS	REFERENCE	MONTANT
Montant des Engagements bruts de l'année 2018	A	27 244 990,80
Taux d'annulation théorique	B	14,92%
Annulations théoriques des EFF de l'année	C = A x B	4 065 107,30
Annulations, ajustements, écarts réels de l'année au titre des Engagements de l'année	D	853 479,75
Annulations probables	E = C - D	3 211 627,55
Engagements de l'année nets des annulations	F = A - D - E	23 179 883,50
Paiements des charges de formation au titre des Engagements de l'année	G	4 895 400,89
CAP de formation au titre des Engagements de l'année	H	4 896 962,06
Provisions pour charges de formation au titre des Engagements de l'année	I	1 977 732,82
Provisions pour Engagements au 31/12/2018 au titre des Engagements de l'année	J = F - G - H - I	11 409 787,73

SUIVI DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION CDI

Suivi des Provisions pour Engagements de formation	ANNEES ANTERIEURES	2016	2017	2018	Total
Provisions pour Engagements de formation au 01/01/2017	126 564,07 €	1 916 414,70 €	12 750 851,28 €		
Engagements bruts 2018				27 244 990,80	
Taux d'annulation moyen				14,92%	
Annulations théoriques sur Engagements 2018				4 065 107,30	
Engagements nets des annulations				23 179 883,50	
Réalisations de l'exercice (Paiements + CAP + Provisions)				11 770 095,77	
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat	126 564,07	1 916 414,70 €	12 749 032,79 €		
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le RAN (Annulations, ajustements, écarts sur Engagements <2012)					
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat				11 409 787,73	
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le RAN					
Provisions pour Engagements de formation	-	-	1 818,49	11 409 787,73	11 411 606,22

FONGECIF Centre Val de Loire
DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018 : CDD

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018	TOTAL
EFF A L'OUVERTURE	29 497,03 €	35 743,32 €	2 688 325,16 €		2 753 565,51
ENGAGEMENTS BRUTS 2018				8 056 563,40 €	8 056 563,40
TOTAL I	29 497,03	35 743,32	2 688 325,16	8 056 563,40	10 810 128,91
REALISATIONS :					-
▣ (+) Paiements des charges de formation		27 243,03	3 347 008,63	2 188 875,52	5 563 127,18
▣ (+) Charges à payer de formation 2018		2 464,00	47 904,61	563 380,97	613 749,58
▣ (-) Extourne des charges à payer de formation 2017		23 339,61 €	1 376 754,46 €		1 400 094,07
▣ (+) Provisions de charges de formation 2018		10 084,43	178 849,83	399 951,46	588 885,72
▣ (-) Reprises de provisions pour charges de formation 2017					-
▣ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	29 497,03 €	19 291,47 €	450 626,76 €	227 489,12 €	726 904,38
▣ (-) Compléments et surengagements sur dossiers clos					-
TOTAL II	29 497,03	35 743,32	2 647 635,37	3 379 697,07	6 092 572,79
TOTAL GENERAL (total I - total II)	-	0,00	40 689,79	4 676 866,33	4 717 556,12

PROVISIONS NETTES POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS (EFF) 2018

ELEMENTS	REFERENCE	MONTANT
Montant des Engagements bruts de l'année 2018	A	8 056 563,40
Taux d'annulation théorique	B	13,73%
Annulations théoriques des EFF de l'année	C = A x B	1 106 309,31
Annulations, ajustements, écarts réels de l'année au titre des Engagements de l'année	D	227 489,12
Annulations probables	E = C - D	878 820,19
Engagements de l'année nets des annulations	F = A - D - E	6 950 254,09
Paiements des charges de formation au titre des Engagements de l'année	G	2 188 875,52
CAP de formation au titre des Engagements de l'année	H	563 380,97
Provisions pour charges de formation au titre des Engagements de l'année	I	399 951,46
Provisions pour Engagements au 31/12/2017 au titre des Engagements de l'année	J = F - G - H - I	3 798 046,14

SUIVI DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION CDD

Suivi des Provisions pour Engagements de formation	ANNEES ANTERIEURES	2016	2017	2018	Total
Provisions pour Engagements de formation au 01/01/2018	29 497,03 €	35 743,32 €	1 594 502,66 €		
Engagements bruts 2018				8 056 563,40	
Taux d'annulation moyen				13,73%	
Annulations théoriques sur Engagements 2018				1 106 309,31	
Engagements nets des annulations				6 950 254,09	
Réalisations de l'exercice (Paiements + CAP + Provisions)				3 152 207,95	
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat	29 497,03	35 743,32	1 594 502,66		
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le RAN (Annulations, ajustements, écarts sur Engagements <2012)					
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat				3 798 046,14	
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le RAN					
Provisions pour Engagements de formation	-	-	-	3 798 046,14	3 798 046,14

REGLEMENTATION APPLICABLE AUX OPACIF

DISPONIBILITES EXCEDENTAIRES

Les disponibilités dont un organisme collecteur paritaire agréé au titre du congé individuel de formation peut disposer au 31 décembre d'une année donnée ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions et des versements effectués en application des articles D.6332-94 et D.6332-95 en application de l'article R.6332-28 du Code du travail.

Les disponibilités au 31 décembre recouvrent les comptes de placement, de banque, de caisse et les comptes de liaisons. Les placements sont appréciés à leur valeur liquidative.

- Evaluation du 1/3 des charges comptabilisées:

ELEMENTS	CDI	CDD
Charges comptabilisées (Total des charges du comptes de résultat hors reversement de trésorerie déjà comptabilisé)	40 388 037,61	9 853 964,52
- Contribution FPSPP :	-	-
- Excédents financiers :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions :	16 204 321,80	4 439 360,17
Total des charges comptabilisées hors Contribution FPSPP, Excédents financiers et DAP =	24 183 715,81	5 414 604,35

Tiers des charges comptabilisées hors Contribution FPSPP, Excédents financiers et DAP =	8 061 238,60	1 804 868,12
--	---------------------	---------------------

- Détail des comptes financiers et des dettes financières:

ELEMENTS	CDI	CDD
1/ Valeurs mobilières de placement		
2/ Banques - Etablissements financiers et assimilés/comptes à solde débiteur et caisse	2 580 014,13	1 014 420,82
3/ Compte de liaison débiteur ou créditeur	(265 877,15)	303 473,24
4/ Banques - comptes à solde créditeur et concours bancaires courants		
SOUS-TOTAL (1 + 2 +/- 4 -5) :	2 314 136,98	1 317 894,06

- Evaluation des disponibilités excédentaires au 31/12/2018 :

Evaluation des disponibilités excédentaires au 31/12/2018	CDI	CDD
Disponibilités au 31/12/2018	2 314 136,98	1 317 894,06
+ Plus-Values latentes au 31/12/2018		
- Contribution FPSPP	-	-
Disponibilités au 31/12/2018 hors Contribution FPSPP	2 314 136,98	1 317 894,06
1/3 des charges comptabilisées au 31/12/2018	8 061 238,60	1 804 868,12
Montant des disponibilités excédentaires	Néant	Néant

FONGECIF Centre Val de Loire

OPACIF : TABLEAU DES CHARGES PAR DESTINATION ET RESPECT DES PLAFONNEMENTS DES FRAIS DE GESTION

	FRAIS DE GESTION, D'INFORMATION ET DE MISSIONS (ART. R. 6333-13)							TOTAL N
	Frais de collecte des contributions	Frais de gestion administrative des dossiers	Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de restauration	Frais d'information des salariés	Dépenses relative, au conseil et à l'accompagnement des salariés	Dépenses d'études ou de recherches	Frais engagés pour le contrôle qualité des formations dispensées	
Achats et services extérieurs		101 999,79	94 530,00	57 119,88	117 299,76		12 579,97	383 529,41
Impôts, taxes et versements assimilés		44 694,07		25 028,68	51 398,18		5 512,27	126 633,20
Charges de personnel		489 026,32		273 854,74	562 380,26		60 313,25	1 385 574,56
Autres charges nettes de fonctionnement		21 594,85		12 093,12	24 834,08		2 663,36	61 185,41
Dotation aux amortissements et provisions		19 873,94		11 129,41	22 855,03		2 451,12	56 309,50
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (I)		677 188,97	94 530,00	379 225,82	778 767,31	-	83 519,97	2 013 232,08
PLAFONNEMENT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (II)		791 053,56	97 360,44	462 462,08	735 071,31	-	80 322,36	2 166 269,76
DIFFÉRENTIEL (I - II)		- 113 864,60	- 2 830,44	- 83 236,26	43 696,00	-	3 197,61	- 153 037,68
BASE ET TAUX DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS		3,25%	0,40%	1,90%	3,02%		0,33%	8,90%
RESULTAT EXCEPTIONNEL								545 667,31
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL + RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (III)								2 558 899,39
PLAFONNEMENT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (II)		791 053,56	97 360,44	462 462,08	735 071,31	-	80 322,36	2 166 269,76
DIFFÉRENTIEL (III - II)		- 791 053,56	- 97 360,44	- 462 462,08	- 735 071,31	-	- 80 322,36	392 629,63
BASE ET TAUX DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS								10,51%